

## 4

## Un Commerce Florissant: Les transferts légaux d'armes légères dans le monde

La plupart des risques graves induits par le commerce international des armes légères relèvent directement du commerce illégal. Et cependant, l'écrasante majorité des armes légères—entre 80 et 90 %—est vendue et transportée légalement. Parmi les destinataires, on compte les gouvernements, les courtiers ou encore les particuliers et les sociétés privées de sécurité.

Paradoxalement, même si la majeure partie des armes légères dans le monde a une origine légale, elles peuvent finir dans les mains de criminels de tous ordres, de groupes d'insurgés, de gouvernements sous le coup de sanctions ou encore vers d'autres destinations prohibées. Les transferts légaux alimentent pour une large part le marché noir. Les transferts légaux d'armes légères génèrent de l'instabilité par un effet de cascades lorsque de nouveaux types d'armes sont achetés pour remplacer d'anciens modèles qui à leur tour se retrouvent sur le marché. Le flux normal des nouvelles armes fait baisser les prix en gonflant des stocks déjà saturés. C'est ainsi que des armes à feu et des armes légères toujours plus perfectionnées sont de plus en plus accessibles à toute une série de destinataires. Ces transferts légaux ne sont pas seulement destinés à des destinataires dont les stocks font l'objet d'un contrôle et d'une surveillance efficace mais aussi à d'autres—officiels et privés—qui n'exercent pas la même vigilance. Par conséquent, il existe un lien direct entre



Associated Press/Peter Andrews

**Au moins 80 à 90 % du commerce des armes légères est légal.**

Tableau 4.3 Les 60 pays exportant officiellement et légalement des armes légères

1. Principaux Exportateurs (+ 75 millions \$/an)		2. Exportateurs de taille moyenne (entre 1 – 75 millions de \$/an)		3. Petits exportateurs (moins d'1 million de \$/an)	4. Valeur inconnue
Pays/An	en millions de\$/origine	Pays/An	en millions de\$/origine	Pays	Pays
Brésil (99)	100-150 (D)	Argentine (98)	3 (B)	Australie (B)	Arménie (C)
Allemagne* auto (99)	384 (A)	Autriche (94)	60 (B)	Chili (A)	Belarus (C)
Russie* (99)	100-150 (D)	Belgique (99)	33 (A)	Colombie (B)	Bosnie (C)
Etats-Unis* auto. (98)	+ 1.2 milliards (A)	Canada* (98)	26 (D)	Croatie (B)	Bulgarie (C)
<b>4 pays Total ±2 milliards</b>		Chine (98)	27 (B)	Danemark (B)	Chypre* (E)
		Rép. Tchèque* (99)	59 (C)	Japon (B)	Equateur* (E)
		Finlande* (98)	5 (A)	Indie (B)	Egypte (C)
		France (99)	23 (A)	Indonesie (B)	Grèce (C)
		Italie (98)	28 (B)	Latvie (B)	Hongrie* (E)
		Pakistan* (99)	30 (C)	Malaysie (B)	Iran (C)
		Pologne* (99)	40 (C)	Mexique (B)	Israël (C)
		Roumanie (my 95,96)	10 (B)	Pays-Bas** (A)	Kazakhstan (C)
		Espagne (98)	7 (B)	Nouvelle-Zélande (B)	Jordanie (C)
		Afrique du Sud* (99)	9 (A)	Norvège (B)	Corée du Nord (C)
		Corée du Sud* (97)	43 (A)	Philippines (B)	Singapour (E)
		Suède* (98)	40 (A)	Portugal (B)	Slovénie* (E)
		Suisse (98)	10 (B)	Slovaquie (B)	Ukraine (C)
		Royaume-Uni (98)	44 (B)	Swaziland*** (A)	Zimbabwe (C)
		<b>18 pays Total: 497 millions</b>		Thaïlande (B)	<b>18 pays</b>
				Turquie (B)	<b>valeur inconnue</b>
				<b>20 pays</b>	
				<b>Total: moins de \$10 millions</b>	

Sources d'information  
A – Rapports gouvernementaux  
B – Données douanières NU (COMTRADE)  
C – Chiffres parus dans la presse  
D – Calculs basés sur différents rapports  
E – Exportateurs déclarés dans les rapports officiels  
\* – incluant les munitions  
\*\* – Selon COMTRADE, des armes à feu, pistolets et revolvers pour une valeur de 187 millions de \$ auraient traversé la douane hollandaise comme exportations en 1998  
\*\*\* – Re-exportation d'armes à feu ne provenant pas de la production domestique auto. – ventes autorisées ne correspondant pas nécessairement aux ventes réelles

les ventes légales et l'aide militaire d'une part et la corruption et le vol d'autre part qui permettent d'approvisionner le marché noir.

**Le manque de transparence reste un des handicaps majeurs dans l'évaluation du commerce légal des armes légères.**

La réticence d'un grand nombre des principaux pays producteurs dans le monde à communiquer des chiffres sur leurs productions et sur leurs transferts rend difficile l'évaluation globale du commerce légal. On compte parmi les 95 pays produisant des armes légères, au moins 60 pays qui les exportent légalement. Quelques gouvernements tels que le Canada, le Chili, la Finlande, l'Italie et l'Afrique du Sud fournissent des données sur les quantités et la valeur de leurs exportations d'armes légères. Au contraire, d'autres grands pays exportateurs comme la Bulgarie, la Chine, l'Iran et la Russie ne communiquent absolument aucune information.

La plupart des mécanismes d'observation du commerce des équipements militaires—comme par exemple le Registre des Nations Unies sur les armes classiques et le SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute)—ne prennent en compte que les armements conventionnels lourds. De surcroît, les différences dans les classifications et dans les définitions compliquent l'exploitation des données nationales et rendent toute comparaison difficile voire impossible. La base de données COMTRADE rassemble les données les plus complètes sur le commerce légal des armes légères, reprenant les données douanières transmises aux Nations Unies. Même si à l'heure actuelle, seuls 33 pays ont communiqué des informations sur leurs transferts d'armes légères, cette base de données reste la source d'informations ouverte la plus importante. La plupart des chiffres présentés dans ce chapitre en proviennent.

**Le commerce légal des armes légères représenterait une valeur annuelle entre 4 et 6 milliards de dollars.**

En conclusion, le commerce des armes légères et de leurs munitions ne représente qu'environ 5 % du commerce global des armes conventionnelles. Le commerce légal des armes légères et de petit calibre est estimé entre 4 et 6 milliards de dollars, en diminution par rapport aux évaluations précédentes. Les principaux exportateurs pour lesquels il existe des données fiables sont dans les années 1990 par ordre décroissant, les Etats-Unis, l'Allemagne, le Brésil et la Russie.

Les chiffres concernant les importations sont encore plus rares que ceux pour les exportations. Le peu d'informations provient de rapports ponctuels ou d'articles de presse. Les principaux importateurs à la fin des années 1990 qui ont pu être identifiés à partir d'informations ouvertes, y compris provenant de COMTRADE, étaient par ordre alphabétique: l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, la Colombie, les Etats-Unis, Israël, les Pays-Bas, les Philippines, le Royaume-Uni, la Suisse, la Thaïlande et la Turquie. Cependant dans certains cas de figure tout à fait représentatifs, les chiffres pour les importations ne reflètent que les transits et non la destination finale.

**Tableau 4.7 Les principaux importeurs d'armes légères au niveau mondial, 1994–98**

Pays	Armes à feu militaires: Valeur des importations	Pays	Pistolets et revolvers: Valeur des importations
Pays-Bas	\$320 millions	Etats-Unis	\$774 millions
Royaume-Uni	\$161 millions	Allemagne	\$109 millions
Arabie Saoudite	\$110 millions	Thaïlande	\$81 millions
Etats-Unis	\$99 millions	Turquie	\$74 millions
Turquie	\$63 millions	Suisse	\$36 millions

Sources d'information: Données douanières NU (COMTRADE)

Ce chapitre souligne la nécessité d'avoir des données précises et comparatives sur les transferts d'armes légères. Pour accroître la transparence, il faudrait exiger la déclaration de tous les transferts d'armes aux autorités douanières qui seraient alors en mesure de les communiquer au public.

**Pour plus d'informations et connaître les derniers développements en matière d'armes légères et de petit calibre, consulter notre site internet [www.smallarmssurvey.org](http://www.smallarmssurvey.org)**